



RCS : LAVAL

Code greffe : 5301

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LAVAL atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1994 B 00043

Numéro SIREN : 393 948 690

Nom ou dénomination : S.F.N. SOCIETE DE FRANCHISE NOZ

Ce dépôt a été enregistré le 21/08/2000 sous le numéro de dépôt 1064

**"S.F.N. – SOCIETE DE
FRANCHISE NOZ"**

**Société à Responsabilité Limitée
au capital de 50.000 Francs**

**Siège social : 32 Rue d'Anjou
53320 LOIRON**

393 948 690 R.C.S. LAVAL

PROCES-VERBAL

DE LA DECISION DU 30 JUIN 2000

L'an deux mille,
Le trente juin à huit heures,

Ordre du jour :

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 1999 ;
- Quitus à la gérance ;
- Approbation des opérations visées à l'article 50 de la loi du 24 juillet 1966 ;
- Affectation des résultats ;
- Reconstitution des capitaux propres ;
- Pouvoirs en vue des formalités.

La société "ARBIS", intervenant en qualité d'associée unique, décide les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'associée unique approuve les comptes et le bilan de l'exercice clos le **31 Décembre 1999**, tels qu'ils sont présentés, ainsi que toutes les opérations traduites par les comptes sus-visés ou résumées au rapport de la Gérance comme effectuées pendant ledit exercice.

DEUXIEME RESOLUTION

L'associée unique constate qu'il n'a pas été conclu de conventions visées à l'article 50 de la loi du 24 Juillet 1966.

TROISIEME RESOLUTION

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice, soit 162.846,87 Francs, de la manière suivante :

- **REPORT A NOUVEAU** 85 021,61 Frs,
- Compte **RESERVE LEGALE**
dans la limite de 10 % du capital social 5 000,00 Frs,
- **DISTRIBUTION DE DIVIDENDES** 72 000,00 Frs,
- Le solde au compte **AUTRES RESERVES** 825,26 Frs.

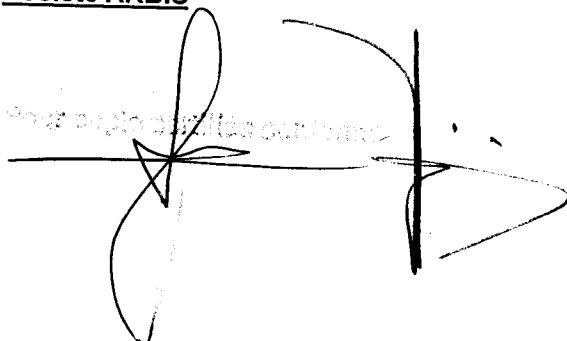
Le dividende à répartir au titre de l'exercice se trouve ainsi fixé à 144 Francs par part et sera payable à compter de ce jour.

QUATRIEME RESOLUTION

Les résultats enregistrés ayant permis de reconstituer les capitaux propres de la société à concurrence d'une valeur au moins égale à la moitié du capital social, l'associée unique décide de donner tous pouvoirs à la gérance, à l'effet de procéder à la modification de l'extrait du Registre du Commerce.

Le présent procès-verbal a été signé par la société "ARBIS".

Société ARBIS

A handwritten signature in black ink, appearing to read "ARBIS", is written over a horizontal line. The signature is fluid and cursive, with a large, stylized 'A' and 'B'.

Fait à Luxembourg, le 30 juin 2000

aplicata

GREFFE

DU

TRIBUNAL DE COMMERCE
DE LAVAL

RECEPISSE DE DEPOT

B.P.0415 (9 Place de la Tremoille)

53004 LAVAL CEDEX

TEL: 02 43 59 70 80

MINITEL:08 36 29 22 22 OU WWW.GREFTEL.FR

OUTIN GAUDIN & ASSOCIES-JURIDIQUE DU MAINE

BOULEVARD DES GRANDS BOUESSAYS Z.I.SUD

B.P.38

53960 BONCHAMP

V/REF : DOSSIER N°99 5 0216

N/REF : 94 B 43 / A-1064

LE GREFFIER DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE LAVAL CERTIFIE
QU'IL LUI A ETE DEPOSE A LA DATE DU 21/08/2000, SOUS LE NUMERO A-1064,

P.V. D'ASSEMBLEE DU 30/06/2000

RECONSTITUTION DE L'ACTIF NET

... CONCERNANT LA SOCIETE
S.F.N. SOCIETE DE FRANCHISE NOZ
STE A RESPONSABILITE LIMITEE
32 RUE D'ANJOU
53320 LOIRON

R.C.S LAVAL 393 948 690 (94 B 43)

LE GREFFIER

L'ORIGINAL DÉLIVRÉ PAR LE GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE EST ÉTABLI SUR PAPIER TRAMÉ